

**UNION DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX
ET INSTITUTIONS SIMILAIRES DES ETATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES DE
LA FRANCOPHONIE**

**Séminaire international sur le thème: “Développement durable et solidaire : rôle d’un
Conseil Economique et Social”
Brazzaville, les 2 et 3 mai 2012**

DÉCLARATION DE BRAZZAVILLE

Les Représentants des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires de la Francophonie (UCESIF), réunis à l’invitation du CES du CONGO,

Constatant:

- l’importance du développement durable et solidaire au moment où les répercussions de la crise financière et économique actuelle menacent la solidarité à l’intérieur des Pays et entre les Nations ;
- le rôle croissant des Conseils Economiques et Sociaux comme force d’expression de la société civile la mieux organisée mais aussi comme forum citoyen de dialogue social et civil;
- l’importance stratégique du réseau institutionnel francophone des Conseils économiques et sociaux en appui à la bonne gouvernance ;

Conscients de ce que les CES ne sont pas des outils du Pouvoir mais des Institutions essentielles de débats participatifs et de conseil pour permettre à l’Etat de prendre ses décisions sur une connaissance approfondie des attentes citoyennes ;

S’engagent à :

- peser de tout leur poids pour la création d’une Organisation Mondiale de l’Environnement ;
- œuvrer à la mise en place des mécanismes de gouvernance économique et financière efficace et efficiente pour le développement durable dans les Pays des CES membres de l’UCESIF ;

- promouvoir un cadre politique et législatif favorable au développement de l'économie verte, et au lancement des campagnes d'information, de formation professionnalisante et de recherche et développement en faveur de l'emploi tout particulièrement au bénéfice de la jeunesse ;
- susciter la création d'un fonds visant à la valorisation du potentiel énergétique du bassin du Congo et du golfe de Guinée pour plus de soutenabilité des Etats des CES membres de l'UCESIF dans leur dynamique de développement durable ;
- inciter les entreprises à mettre en œuvre et à développer une politique économique, sociale et environnementale équilibrée à travers l'adoption de modes de production, de consommation et de gestion compatibles avec les exigences du développement durable ;
- affiner et rendre opérationnelles les stratégies du développement durable ainsi que les moyens d'action des Etats membres de l'UCESIF et de la société civile dans toute sa diversité, en vue de promouvoir les équilibres entre le développement économique, social, environnemental et culturel.

Décident en conséquence de poursuivre leur politique de partage et d'échange d'expériences et de développer la coopération entre les CES membres de l'UCESIF.

Fait à Brazzaville, le 3 mai 2012

